Majres des P.O.

N°001

02/2022

A la UNE



des MAIRES, des et des **DÉCIDEURS PUBLICS**

des PYRÉNÉES-ORIENTALES



PARC EXPO DE PERPIGNAN 23 & 24 JUIN 2022

ENTREE LIBRE SUR INSCRIPTION: WWW.SALONDESMAIRES-PO.FR

SOMMAIRE

PAGE 2 & 3

- 1er Conseil d'Administration de l'AMF66

PAGE 4

- Communiqué de Presse -Association Alliance Occitanie Ukraine
- Communiqué de Presse AMF -Modèle de délibération de Conseil Municipal en solidarité pour soutenir la population Ukraine
- Évènements à noter



Hôtel du Département, B.P. 906 - 66906 PERPIGNAN Cedex Tel: 04.68.85.89.60 - Fax: 04.68.34.10.28 Email: contact@amf66.fr Site Internet: www.amf66.fr



Association des **Maires**, des **Adjoints** et de l'**Intercommunalité** des **Pyrénées-Orientales**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF66

Après le mot d'accueil de M. Jacques GARSAU, Maire de MILLAS, Edmond JORDA ouvre la séance en remerciant M. le Maire d'accueillir le Conseil d'Administration de l'Association dans sa commune.







Compte de résultat 2021, budget prévisionnel et cotisations 2022

Suite à la présentation des comptes 2021 par Mme Marie DUCUP DE SAINT-PAUL THOME et leurs validations par le commissaire aux comptes, Mme Claire GRABIELLE, Robert GARRABE, Trésorier de l'Association a détaillé les résultats 2021 et a proposé aux membres du Conseil d'Administration d'établir pour l'année 2022, un budget prévisionnel à 447 345 €.

Concernant les cotisations 2022, le Président Edmond JORDA propose de maintenir les taux de cotisations de 2021 pour l'année 2022.

Les membres du Conseil d'Administration acceptent à l'unanimité le Compte de résultat 2021, budget prévisionnel et cotisations 2022.

Plan de formation 1er semestre 2022

Le Président Edmond JORDA propose le plan de formation du 1er semestre 2022 comme suit :

PROGRAMME FORMATION PREMIER SEMESTRE 2022



Association des Maires, des Adjoints et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales

ANNEE	DATES	HEURE	LIEU OU VISO	INTITULE	INTERVENANTS	THEMATIQUES
1er Semestre 2022	13/01	16h30	VISIO	Se proteger contre la Cybercriminalité	Gendarmerie	NTIC / Informatique
	24/02	16h00	VISIO	le rôle du correspondant tempête	ENEDIS	
	A définir		VISIO	Les fondamentaux du Droit de l'Urbanisme	cabinet HGC	Urbanisme
	09/03	18h00	UPVD	Piloter vos médias sociaux	Mélanie MINHONNAC	NTIC
	10/03	9h00	NEFIACH	Budget et Loi de Finances 2022	FORMAECO	
	16/03	18h00	UPVD	Piloter vos médias sociaux	Mélanie MINHONNAC	NTIC
	23/03	18h00	UPVD	Piloter vos médias sociaux	Mélanie MINHONNAC	NTIC
	11/04	16h00	VISIO	Mise à jour des PCS	Préfecture	
	5/05	14h00	TOULOUGES	Reglementation et gestion des voiries et de l'espace public	FRTP	
	12/05	14h00	LATOUR DE FRANCE	Reglementation et gestion des voiries et de l'espace public	FRTP	
	13/05	14h00	MONT LOUIS	Reglementation et gestion des voiries et de l'espace public	FRTP	
	9/06	14h00	REYNES	Reglementation et gestion des voiries et de l'espace public	FRTP	
	23/06	A définir	SALON	A définir	CNFPT	Développement personnel
	28/6	9h00	BOURG-MADAME	Prise de parole en public	MAIRIE 2000	
	30/06	14h00	A définir	Gestion des incivilités	Gendarmerie	

Point sur le Salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics des Pyrénées-Orientales 2022

Le prochain Salon des Maires 2022 aura lieu le jeudi 23 et le vendredi 24 juin 2022 au Parc des Expositions de PERPIGNAN.

Le Salon proposera quelques nouveautés pour cette année, comme une remise de prix avec le CAUE, axés sur l'architecture du patrimoine, l'organisation d'une soirée conviviale afin de fêter les 10 ans du Salon avec un apéritif dînatoire et ambiance musicale.

Les membres du Conseil d'Administration acceptent à l'unanimité le programme prévisionnel avec toutes les propositions.

Point sur le Congrès départemental 2022

Le Président Edmond JORDA propose que le prochain Congrès Départemental de l'Association se tienne le samedi 15 octobre 2022 à la salle polyvalente de SAILLAGOUSE et le déjeuner au Gymnase de BOURG-MADAME.

Il signale que le thème du Congrès sera «En remontant la Têt» afin de recenser toutes les problématiques et projets transversaux.

Il informe que le Directeur visitera les deux salles très prochainement en vue de l'organisation.

Les membres du Conseil d'Administration acceptent à l'unanimité toutes ces propositions concernant le Congrès Départemental.

Congrès national 2022

Le prochain Congrès National des Maires se tiendra du 22 au 24 novembre 2022 à la Porte de Versailles à PARIS. Une réflexion est à mener sur le choix du nombre de nuitée, des moyens de transports (avion & train) et de la tarification.

Une proposition comprenant 2 options sera annoncée lors du prochain Conseil d'Administration.

Retour sur les dossiers en cours

Le Président Edmond JORDA informe l'assemblée des dossiers d'actualité menés par l'AMF66.

Il réalise notamment un retour sur l'activité de l'UDCCAS 66 qui fédère depuis sa création, le 7 octobre 2021, plus de 40 CCAS. L'UDCCAS mets en place ses premières actions de formation à l'image du rôle du Commissaire à

la lutte contre la pauvreté, qui s'est déroulée le 31 janvier 2022, ainsi que l'information concernant le Service Civique Solidarité Séniors Occitanie, réalisée lors du Conseil d'Administration de l'UDCCAS du 16 février 2022. Le Président précise avoir participé à ce conseil d'administration. Il rapporte la dynamique positive et les projets transversaux que portent le bureau de cette association.

Edmond JORDA informe l'assemblée de la création de deux groupes de travail, le premier étant les Président d'EPCI et le second regroupe l'ensemble des acteurs de la compétence GEMAPI et de l'aménagement du territoire.

Le groupe de travail concernant les Présidents d'EPCI analyse les synergies, qui peuvent se créer depuis les intercommunalités en direction des communes, à l'image du bouquet de service que propose la Communauté de Commune Pyrénées-Cerdagne et l'agence de développement de Perpignan Méditerranée Métropole. En matière de risque inondation et de PGRI, le groupe de travail rassemblant les quatre syndicats de bassins, les deux SCOT et l'Agence d'Urbanisme Catalane, élabore une position commune pour accompagner les élus dans leurs prises de décisions face à l'évolution de la réglementation en la matière.

Edmond JORDA informe le Conseil d'Adminsitration qu'à l'image des observatoires de l'année 2021, qui avaient collectés de nombreuses participations, deux consultations vont être lancées concernant la désertification médicale et la cybersécurité et les besoins informatiques des collectivités.

Grands dossiers nationaux et activité AMF66

Le Président Edmond JORDA détaille les grands dossiers nationaux et l'activité de l'AMF66 comme suit :

- > Concours de pétanque Guy MALE, le samedi 2 juillet 2022 à CLAIRA, (en 2023 à VINCA et en 2024 à SAINT-ESTEVE)
- > Présentation par Monsieur Jean-Paul BILLES de la motion de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) objectif 2050 fixé par la loi climat et résilience, publiée au JO, le 24 août 2021.



Intervention de Madame Fabienne BONET, Présidente de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales

Le Président Edmond JORDA accueille Mme Fabienne BONET, Présidente de la Chambre d'Agriculture des P.O.

La Présidente énumère les différentes problématiques de l'eau dans le département à l'image des débits réservés, la remise en cause des droits de l'eau des canaux, la ZRE Têt, le stockage et les redevances

Elle détaille ensuite les différentes démarches mises en place par la Chambre d'Agriculture comme l'établissement d'un plan d'action communiqué aux services du Premier Ministre et présenté à l'ensemble des acteurs de l'eau, la représentation des intérêts agricoles en comité de bassin Rhône Méditerranée à LYON, la communication auprès des agriculteurs et le co-portage d'une étude débits d'objectif sur la Têt.

Elle souhaite qu'une délibération de soutien à l'Agriculture, à la sécurisation de l'irrigation et au soutien des Associations Syndicales Autorisées (ASA) des canaux des Pyrénées-Orientales soient prises par tous les Maires des P.O.

Le Président Edmond JORDA, avec l'unanimité des membres du Conseil d'Administration, propose que les Maires du Département prennent ladite délibération.

Il indique également qu'un courrier à l'attention du Premier Ministre sera rédigé afin d'alerter sur la situation des ASA face aux nouvelles redevances imposées par les Agences de l'Eau.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE -ASSOCIATION ALLIANCE OCCITANIE UKRAINE



Monsieur Edmond JORDA, Président de l'Association des Maires, des Adjoints et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales vous informe que l'Association Alliance Occitanie Ukraine basée à PEZILLA-LA-RIVIERE (Pyrénées-Orientales), travaille depuis plusieurs années déjà avec les services de santé ukrainiens.

Depuis le début du conflit qui touche le pays, elle organise des convois humanitaires vers l'Ukraine pour équiper les cliniques, les hôpitaux et les orphelinats en mobilier, en lits médicalisés et en matériel médical. L'afflux des dons en matériel médical provenant de la France entière a permis de réaliser près d'une vingtaine de convois en direction de l'Ukraine.

Afin de soutenir l'activité de cette association humanitaire qui doit supporter les coûts de transports et d'acheminement du matériel, le Président Edmond JORDA invite l'ensemble des communes et intercommunalités des Pyrénées-Orientales à contribuer et à relayer l'appel auprès de vos concitoyens à la générosité publique en direction de l'Association Alliance Occitanie Ukraine en réalisant un virement par RIB dont voici les coordonnées :

ASS ALLIANCE OCCITANIE UKRAINE 1 RUE DES PRAIRIES - 66370 PEZILLA-LA-RIVIERE

IBAN: FR76 1660 7000 1398 2213 5032 912 CCBPFRPPPPG

Code Banque Code Guichet N° du compte Clé RIB Domiciliation 16607 00013 98221350329 12 BPS RIVESALTES

L'association des Maires, des Adjoints et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales solidaire de l'Association Alliance Occitanie Ukraine remercie l'ensemble des collectivités et des élus du Département qui ont déjà œuvré à soutenir cette action humanitaire de premier plan.

COMMUNIQUÉ AMF MODÈLE DE DÉLIBÉRATION DE CONSEIL MUNICIPAL EN SOLIDARITÉ POUR SOUTENIR LA POPULATION UKRAINIENNE



Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs semaines l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Vous pouvez télécharger le modèle de délibération sur le site de l'AMF à l'adresse suivante :

https://www.amf.asso.fr/documents-modele-deliberation-conseil-municipal-en-solidarite-pour-soutenir-la-population-ukrainienne/41153

ÉVÈNEMENTS À NOTER

- > 10^{ème} Salon des Maires, des Élus locaux et des Décideurs publics des P.O : Le 23 & 24 juin 2022 au Parc des Expositions de PERPIGNAN
- > Tournoi de pétanque Guy MALÉ : le 2 juillet 2022 au boulodrome de CLAIRA
- > Congrès départemental : Le 15 octobre 2022 à la salle polyvalente de SAILLAGOUSE
- > Congrès National des Maires de France : du 22 au 24 novembre 2022 à PARIS